

**ENQUETE "TRANSPARENCE DES PRIX DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE"**  
**Questionnaire gaz naturel de réseau**

ENTREPRISE :	
Personne répondant :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
1 <sup>er</sup> semestre	
Année	2020



**A) Consommateurs finals non résidentiels de gaz naturel**

**A1) Consommateurs finals non résidentiels présents durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020 auxquels vous facturez tout l'acheminement du gaz naturel**

Catégorie de consommateur final	Consommation annualisée (MWh PCS)	Prix moyen sur le semestre pondéré des ventes correspondantes (en €/MWh PCS)			Volume total vendu sur le semestre (GWh PCS)	Nombre de clients
		HTT	HTVA	TTC		
Petit tertiaire et artisanat	I1	[0 ; 278[				
Petit site	I2	[278 ; 2 778[				
Site moyen	I3	[2 778 ; 27 778[				
Grand site	I4	[27 778 ; 277 778[				
Très grand site	I5	[277 778 ; 1 111 112[				
Très très grand site	I6	≥ 1 111 112				

**B) Consommateurs finals résidentiels de gaz naturel**

**B1) Consommateurs finals résidentiels de gaz naturel présents durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020**

Catégorie de consommateur final	Consommation annualisée (MWh PCS)	Prix moyen sur le semestre pondéré des ventes correspondantes (en €/MWh PCS)			Volume total vendu sur le semestre (GWh PCS)	Nombre de clients
		HTT	HTVA	TTC		
Petit	D1	[0 ; 5,56[				
Moyen	D2	[5,56 ; 55,56[				
Gros	D3	≥ 55,56				

**TEMPS DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE**

Combien de temps avez-vous mis, en tout, pour répondre à cette enquête (recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

..... h ..... min

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est **obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2020S042EQ du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année **2020** – Arrêté en date du 24/10/2019. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au bureau des statistiques de la demande d'énergie (BSDE) de la sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE) du service de la donnée et des études statistiques (SDES).